

Labbé, Pierre (représenté à la montre par Jean Le Mestre)

Les Labbé sont une des familles de marchands mariniers croisicais que l'on peut suivre sur quelques générations (GALLICE, « « Les marchands... » et « Index des marchands mariniers du Croisic » sur le site « Archives remarquables ») et qui, ayant acquis des œillets de saline nobles, sont feudataires et à ce titre, assujettis aux montres. Ils s'allient à d'autres familles marchandes du lieu et l'un d'entre eux, surtout, Pierre, s'investit dans des fonctions paroissiale et municipale. Toutefois, ils semblent n'apparaître que dans le dernier quart du XV^e siècle sans que l'on puisse préciser leurs origines.

Jean Labbé est évoqué le 16 septembre 1477 : sauvegarde est alors donnée à sa veuve Jeanne Anuroti (?) (Arch. dép. Loire-Atlantique, B 8, f° 153 v°)

En 1478, Yves Labbé rend aveu pour des biens tenus de la seigneurie de Campsillon (*ibid.*, 1522, f° 923).

Robert Labbé décède le 8 juillet 1490. Faisant suite à son décès, le 21 janvier 1491 (n.st.), un minu de rachat est présenté par Pierre et son frère Jean pour ce qui est tenu de la seigneurie de Campsillon, soit 7 œillets de saline, (*ibid.*, 2 E 1250, f° 127 v°-128).

Pierre figure dans les instances locales :

- municipales. Les 31 janvier, 9 février, 16 avril 1500 il est présent lors de diverses adjudications et le 8 avril 1500, lorsqu'Alain Quelo rend son compte de miseur du Croisic ;(*ibid.*, E, dépôt, Le Croisic CC 11) ; peu après, il est lui-même miseur, et c'est en cette qualité que le 15 mars 1506 (n.st) il obtient un mandement exécutoire sur Simon Compaign, fermier du devoir de billot du « terrouer »de Guérande (*ibid.*, B 16, f° 26) ;

- paroissiales. Avant le 13 mai 1505, il est procureur de la fabrique de l'église Saint-Guénoé de Batz (*ibid.*, 1 J 326).

Le 17 mars 1508, il prétend, ainsi que Jean Goaschel et Jean Le Talruz être exempt de fouage (*ibid.*, B 17, f° 27 v°, mandement du procureur général de procéder à enquête). Dans le compte de miserie de 1515-1516, est citée la maison de Pierre Labbé sur le quai qui est alors refait de neuf (CAILLO, *Notes sur Le Croisic*, Nantes, Impr. Charpentier, 1862, p. 150-151). Le 19 juin 1520, il rend aveu à la seigneurie de Campsillon (Arch. dép. Loire-Atlantique, B 1522, f° 925)

Les 15 et 16 mars 1534, lors de la montre, il figure parmi « les faisans ung archier » ; absent, il est représenté par Jean Le Mestre. Les commissaires émettent une double injonction : « avoir avant bradz, gantelletz et banyere » et « sauf a le recharger », ce qui indique qu'ils estiment que ses obligations doivent sans doute être revues au vu de son niveau de revenu noble (transcription, f° 6 site « Archives remarquables »). Le 21 mars 1536, il cotise pour 120 livres tournois au titre de la taxe de franc fief, somme justifiée par la possession de 31 œillets (16 acquis de Jean Calon, pour 268 livres tournois, 4 de Jean Lucas, pour 75 livres, et 10 pour 177 livres tournois et 1 de Jean de Kercabus, pour 15 livres 13 sous monnaie bretonne) (Arch. dép. de Loire-Atlantique, B 3022, f° 27 site « Archives remarquables »). À son nom est associé, le 26 novembre 1538 ; la mention d'« *honesti mercatores* » dans les registres des baptêmes du Croisic (Arch. dép. de Loire-Atlantique, 1 Mi ec (R 1) (B), f° 201 ; GALLICE, *Guérande...*, p. 276-277 ; il alors parrain de Pierre fils de Jean Jollan et de Marguerite Le Boteuc). Il disparaît avant le 16 décembre 1540, à cette date sont mentionnés les héritiers de Pierre Labbé (Arch. dép. Loire-Atlantique, B 1461).

Il lui est connu une fille Isabelle (*ibid.*, B 1493, 9 v). Épouse de Jean Quelo, elle décède vers 1538 laissant deux enfants mineurs Nicolas et Françoise. (*ibid.*, B 1465, 16 juin 1540) (voir encore registre des baptême du Croisic, entre 1523-1533, six citations).

Elyot Labbé le 13 février 1496, qualifié de « marchand », autorisé de son père Robert (autre que celui cité précédemment), il présente un minu de ce qui tenu du roi à foi, hommage et rachat, soit 19 œillets (du nombre de 24 achetés à Jean de Coëcas), et 27 livres de rente portant sur cinq maisons au Croisic acquises « puix nagueres ». Ces achats et ces constitutions de rente étant faits_ encore sous condition de « raquet » (qui à cette date n'a pas encore été levé), ce qui atteste des disponibilités financières (*ibid.*, B 1484).

Jean Labbé, « frère germain » d'Elyot est son héritier. Leurs biens échoient à Olive Labbé, épouse de Jean Le Serf ; marchand à Nantes résidant en cette ville, qui le 20 avril 1540, au nom de son épouse rend hommage au roi (*ibid.*, B 2413, f° 138 v°), puis le 19 juin 1540 ; présente au roi un minu pour ce qu'il tient de lui à foi, hommage et rachat dans le domaine de Guérande, soit pour 24 œillets ; ces œillets, est-il précisé, viennent de sa part dans la succession de Jean, père d'Olive, qui en avait lui-même hérité de Elyot Labbé, son frère germain, lequel les avait acquis de Jean de Coëtcas (*ibid.*, B 1465).

Alain Labbé, époux de Flourie Le Rouxeau, est cité, le 23 décembre 1497, ainsi que Jean Le Moulmier et Marguerite Le Rouxeau, son épouse, comme héritiers sous bénéfice d'inventaire de Marc Le Rousseau. Marie de Pontbriant au nom de Jean le Penne réclame un

paiement pour dette de 90 livres 16 sous 8 deniers et, pour solder cette somme, la cour ordonne la saisie des biens ayant appartenu à Marc Le Rouxeau (*ibid.*, E 1230/1). Après le 13 mai 1505, Alain Labbé figure parmi ceux qui forment la « plus saine et maire partie » des paroissiens de Batz (*ibid.*, 1 J 326).

D'autres Labbé peuvent être cités :

- - François. Il est époux de Simone Fourclat, 1512-1514 ; puis Giyonne Le Goudrec (?), 1519 (registre des baptêmes du Croisic).
- Françoise. Elle est méritée avec Jean Conan (Arch. dép. Loire-Atlantique, 1 Mi. Ec 32 R 1] A], f° 128, 133 v°, 152 v°, 179 v°, des 26 mai 1517, 13 mars 1519, 19 juillet 1520, 27 juin 1522).
- Barthélemy. Son nom figure dans les lettres d'indulgence obtenues le 30 août 1517, en faveur de Notre-Dame-de-Pitié, il y est qualifié de clerc et procureur des paroissiens du Croisic (CARAËS, Jean François, « Bulles papales et lettres d'indulgences en pays guérandais aux XIV^e et XV^e siècles », *Bulletin de la Société archéologique et historique de Nantes et de la Loire-Atlantique*, t. 125, 1989, p. 87).
- Martin. Le 10 septembre 1520, placet lui est accordé ainsi qu'à Olivier Terrier pour mettre à exécution les bulles obtenues contre Vincent Bagouce sur le vicariat perpétuel de Batz (Arch. dép. Loire-Atlantique, B 25, f° 153) et le 16 octobre 1521, il obtient maintenance sur la cure de Saint-Pierre d'Escoublac (*ibid.*, B 26, f° 182 v°). S'il est à relier aux Labbé envisagés dans cette notice, il serait le seul homme d'Église.
- Jeanne épouse de Guyon Guillemain (*ibid.*, 1 Mi. Ec 32 R 1] A], f° 172 v°, du 6 décembre 1521).
- Simon, époux d'Aliette Bourdic, 1530 (registre des baptêmes du Croisic).
- Stéphane, époux de Marie Julien, 1537 (registre des baptêmes du Croisic).
- Olive. Le 20 avril 1540, Jean Le Fret (?), au nom de son épouse rend hommage au roi pour la possession de 24 œillets (*ibid.*, B 2413, f° 168 v°).

Alain GALLICE

GALLICE Alain, « Labbé », *Société des Amis de Guérande, Archives partagées, Dictionnaire des feudataires*, mis en ligne le 1^{er} mars 2024